



juillet 2009 - n° 3



SOULTZ

HOHWILLER

ACTUALITÉS

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

...Au moment où j'écris ces lignes notre commune sort tout juste d'un épisode pluvieux d'une terrible intensité qui s'est déroulé le vendredi 3 juillet entre 14 heures 30 et 15 heures 30.

Des trombes d'eau se sont, encore une fois, abattues sur Soultz-sous-Forêts, Hohwiller et les environs. La durée de l'orage, plus d'une heure, fait que cette intempérie dépasse en importance ce que nous avons connu l'année dernière, voire ce qui s'est passé en 2003.

Malheureusement, selon toute vraisemblance, ce genre d'événement se répétera de plus en plus souvent : nous devons prendre pleinement la mesure de cette évolution climatique.

L'orage du 3 juillet a eu des répercussions multiples, laissant souvent nos concitoyens touchés dans le désarroi et la désolation. Le réseau d'évacuation des eaux pluviales a été rapidement saturé, provoquant inondations de rues et de caves. Certaines coulées de boues ont été provoquées par des configurations locales de terrain, autour de la nouvelle gendarmerie ou dans le lotissement Plein Sud. L'intensité des pluies a également ouvert de nouveaux couloirs de déversement des eaux notamment à la hauteur des n° 28 et 43 de la rue de Seltz. Le lotissement de Hohwiller a lui aussi été frappé, la chaussée s'étant même soulevée par endroit. Et surtout les versants déjà répertoriés comme étant particulièrement sensibles aux coulées de boues, comme le Schindelbach et, à un degré peut-être un peu moindre, le Hubweg, ont encore une fois payé le prix fort, avec des habitants à nouveaux sinistrés alors qu'ils avaient à peine fini de panser les plaies de l'épisode de 2008.

Face à cette nouvelle catastrophe, je voudrais tout d'abord exprimer la solidarité de tous les membres de la municipalité, élus et personnel, et de l'ensemble de la population, aux concitoyens touchés. J'espère que l'état de catastrophe naturelle sera, cette fois, rapidement reconnu.

Mais on ne peut pas s'arrêter là et il faut aussi tirer toutes les conséquences de ce qui s'est passé.

D'abord en termes d'intervention sur le terrain.

Compte tenu de la multiplicité des situations difficiles, les sapeurs pompiers ont dû prioriser leurs actions. La commune, pour sa part, a concentré ses moyens, limités, sur la rue du Schindelbach, le tunnel, et, le lendemain, le centre de soins. Je rends hommage aux sapeurs pompiers et à l'équipe technique de la commune, pour leur dévouement et leur disponibilité. Je veux aussi souligner l'engagement de nombre d'habitants pour effacer au plus vite les stigmates de ce déferlement. Je vais par ailleurs me mettre en relation avec l'unité territoriale des sapeurs pompiers pour étudier les possibilités d'optimiser encore l'engagement des moyens communaux afin d'accompagner l'action des sapeurs pompiers et de répondre au mieux aux attentes de la population.

Ensuite, en termes de prévention des coulées de boues et des inondations.

Au niveau de l'assainissement, il faudra faire un point sur la capacité du réseau à évacuer les eaux pluviales, notamment suite à la rénovation de certains tronçons. Au niveau des bassins versants, les bandes enherbées et les fascines mises en place par la municipalité, en collaboration avec les agriculteurs et la chambre d'agriculture, ont en partie joué leur rôle. Le dispositif s'est néanmoins révélé insuffisant et il faudra l'ajuster et le renforcer. La présence de bassins de rétention aurait certainement été pleinement efficace dans le Hubweg et aurait ralenti, au moins un temps, le déferlement dans le Schindelbach. Je salue, à ce propos, la décision récente du Président du SICTEU d'engager les travaux et de passer outre de nouveaux atterrissements des services de l'Etat. Reste à tout faire pour que l'eau qui arrive en bas du versant soit évacuée dans les meilleures conditions. L'étude de la DDA a écarté ce sujet. Or les intempéries du 3 juillet ont encore une fois montré que le busage du Schindelbach constitue un véritable goulot d'étranglement. Il s'agit d'un point clé qu'il va, enfin, falloir affronter !

Enfin, en termes d'élaboration du plan local d'urbanisme.

Cette problématique de l'eau doit être pleinement prise en compte dans le plan d'urbanisme, au même titre que la densification urbaine ou le schéma de circulation en modes doux. À titre d'exemple l'étude demandée par la commission urbanisme d'une éventuelle urbanisation du Schindelbach me paraît aujourd'hui hors de propos. De la même manière il va falloir évaluer très précisément les répercussions de l'urbanisation envisagée des deux côtés de la rue de Seltz, vers Hohwiller.

Chers concitoyens, j'ai souhaité saisir l'opportunité de cet éditorial pour vous faire part de mes premières réflexions et de l'état d'esprit de l'exécutif municipal par rapport à ces événements. Je crois que c'était nécessaire, compte tenu de la gravité de ce qui s'est passé.

La priorité du terrain a également quelque peu perturbé la finalisation de cette 3^{ème} édition de Soultz Actualités. Merci pour votre compréhension.

Pour terminer je me permets tout de même de vous souhaiter, au nom de tous les élus et de toute l'équipe municipale, une bonne période estivale et de vous inviter, toutes et tous, aux festivités de la fête nationale le 13 juillet au soir.

Pierre Mammosser
Maire de Soultz-sous-Forêts
Conseiller Régional

LES TITRES

Pages 2 - 5

PLANIFICATION - BUDGET

Plan pluriannuel et contrat de territoire
Budget

Pages 5 - 7

PROJETS ET RÉALISATIONS

Bloc scolaire
Maison des associations
Site Internet
Échos du lotissement Plein Sud
Église protestante
Église catholique
Terrain multisports
Terrain annexe de football
Signalisation

Page 8

GRANDS PROJETS

Maison des services
Voiries

Page 9

URBANISME

Point à date du PLU

Pages 10 - 13

ÉVÈNEMENTIEL

Noël
Cérémonie du 8 mai
Fête des personnes âgées
Nouveaux arrivants
Fête du sport
Course et feu de la Saint Jean
Fête de la musique
Médailles et personnes méritantes
Palmarès des illuminations
Troisième édition du Carrefour des Arts

Pages 13 - 14

ANNONCES

Préprogramme de la Saline
Sentiers du Théâtre
Étude sur le commerce et l'artisanat
Rentrée école de Musique
Concours fleurissement
Marché hebdomadaire
Fermetures et horaires d'été

Page 15

EXPRESSION DES ÉLUS

Page 16

FÊTE NATIONALE

Les festivités du 13 juillet

Le plan pluriannuel d'investissement et le contrat de territoire sur les rails

Le conseil municipal avait voté un premier plan pluriannuel d'investissement dès le 2 juillet 2008. Une nouvelle mouture, se limitant strictement aux projets réalisables dans la mandature, a été adoptée le 7 janvier 2009 à l'unanimité. Cette nouvelle version, pour un montant de 9.384.492 €, a finalement permis de finaliser le contrat de territoire entre les communautés de communes du Sultzerland et du Hattgau et le Conseil Général. Ce contrat, qui précise le concours du département dans les différents projets, a été signé officiellement le 26 juin dernier.

LES GRANDES PRIORITÉS DU MANDAT

Le plan pluriannuel s'inscrit dans les grandes priorités du mandat :

- l'élaboration d'un PLU – Plan Local d'Urbanisme –, en remplacement du POS actuellement en vigueur, avec pour objectifs la densification urbaine du centre ville, l'ouverture de nouvelles zones d'urbanisation, le repositionnement des équipements, en particulier sportifs et associatifs, la révision du plan de circulation pour favoriser les modes de déplacements doux, la mise en exergue du rôle de la gare ferroviaire.

- l'accueil des populations nouvelles et le renforcement des services à la population avec la restructuration du bloc scolaire, le soutien au logement aide, le développement des services à la petite enfance et à l'enfance sous l'égide de la communauté de commune.

- l'animation du centre ville et le développement de l'emploi avec la création de la maison des services et d'un hôtel d'entreprises pour les TPE tertiaires, l'extension de la maison de retraite de 40 à 62 lits et la création d'un établissement du Sonnenhof – accueil de personnes handicapées – qui sont deux opérations privées - un plan de développement pour le commerce et l'artisanat porté par la communauté de communes



- la rénovation des équipements sportifs et associatifs avec le lancement d'un complexe sportif et associatif.

LE CONTENU DU PLAN PLURIANNUEL

La restructuration du bloc scolaire, avec 1.166.100 €, représente 12% de l'investissement total.

L'effort pour l'emploi et le développement durable, qui comporte notamment la maison des services, est estimé à 1.213.020 €, soit également 12% de l'ensemble. Selon les premières études relatives à la création de la maison des services, cette enveloppe est certainement appelée à être largement augmentée.

Les voiries, aménagements et gestion du patrimoine sont évaluées à 3.117.972 €. À noter que cette rubrique comporte les aménagements pour l'implantation du Sonnenhof – soit 331.292 € - et la première tranche de l'aménagement du terrain « Schaller », en lien avec la maison des services, – soit 119.600 € -.

Enfin les associations, le sport et la culture constituent 44% du montant total du plan avec 4.335.900 €. Le complexe sportif et associatif est à lui seul estimé à quelques 4 millions d'€.

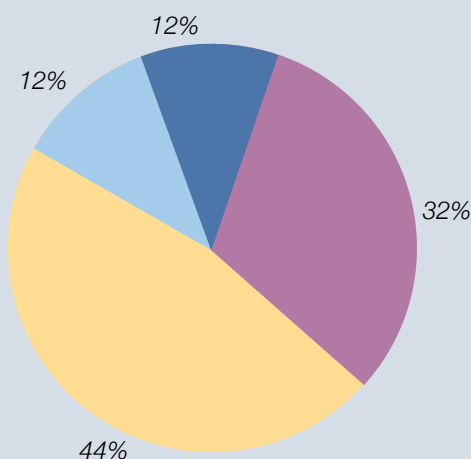
Le conseil général a finalement accepté d'inclure ce complexe dans le contrat de territoire, mais en tant que « priorité locale » et non en tant que « priorité partagée ». Cela ne devrait, a priori, pas avoir de conséquence sur le financement. Par contre la maison des services a été acceptée comme « priorité partagée », au titre des charges de centralité que supporte la commune de Sultz-sous-Forêts.



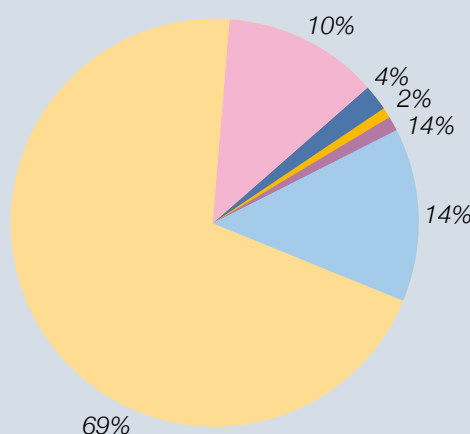
LE FINANCEMENT

Malgré la conclusion du contrat de territoire la contribution du Conseil Général ne représente finalement que 10% du coût total. L'autofinancement, à hauteur de 69%, reste de loin la clé de la réalisation de ce plan d'investissement.

Poids prévisionnel des 4 domaines d'intervention



Plan de financement



Projets et description	Période de réalisation	Coût TTC
2009 - 2010	École primaire - Destruction du préau actuel - Réaménagement avec construction de 4 classes, de sanitaires et d'un nouveau préau	580 060
2009 - 2010	École maternelle - Réaménagement	101 660
2009 - 2010	Cours des écoles - Ecole élémentaire	179 400
2009 - 2010	Accès routier au bloc scolaire	89 700
2009 - 2010	Restauration scolaire - En complément à l'activité périscolaire	215 280
2009 - 2010	Multiaccueils - La communauté de communes prévoit à moyen terme un investissement de 500 000 € pour un multi accueil	
Service public scolaire et de la petite enfance		1 166 100
2009 - 2010	Intégration du Sonnenhof - Réaménagement du parc du Bruehl	59 800
	Voirie et viabilisation avec participation à définir de l'institution	271 492
2011	Aménagement du terrain «Schaller» à l'arrière de ma médiathèque 1 ^{ère} tranche	119 600
2009 - 2010	Parking Gare (auto et vélos)	358 800
2009 - 2010	Aménagement sécurité rue Dr Deutsch / rue des Vignes - Se fera en deux étapes avec une première tranche dédiée à la signalisation	35 880
2009 - 2010	Piste cyclable Plein Sud - Collège	135 148
2009	Réaménagement du marquage parkings , piste cyclable et piétonnière de la rue de Seltz	29 900
2009 - 2010	Rue du Frohnacker	717 600
	Rue de Hoffen (Hohwiller)	149 500
2009 - 2010	Prévention des coulées de boues	50 232
2011	Orgue de l'église protestante - Participation communauté	299 000
2009 - 2010	Église catholique - Participation communauté	239 200
2010	Intérieur de l'église de Hohwiller - Participation communauté	179 400
2010	Presbytère de Hohwiller - 1 ^{ère} tranche	23 920
Annuel	Investissements courants de 75 K€ HT par an	448 500
Voiries, aménagements et gestion du patrimoine		3 117 972
2011 - 2014	Complexe sportif et associatif	
	Achat de terrains	120 000
	Plateau multifonctions	2 332 200
	Dojo	358 800
	Quillier	741 520
	Salles d'activités pour danse, yoga, gymnastique...	239 200
	Courts de tennis extérieurs	119 600
2009	Réfection de la maison des associations - Réfection de base	59 800
2009	Salles pour activités musicales - La maison forestière, initialement prévue, ne pouvant accueillir ces activités, une partie de cette somme sera affectée à la maison des associations pour lui permettre d'assumer ce rôle	149 500
2010	Espace couvert (Hohwiller) - Remplacement du hall des pompiers	29 900
2010	Associations culturelles - Les associations culturelles seront intégrées dans le bloc scolaire	83 720
2009 - 2001	Terrain de football annexe - Réfection de la pelouse et aménagement des abords	101 660
2009	Terrain multisports - Projet communauté de communes	
Associations, sports et culture		4 335 900
2009 - 2011	Maison des services	
	Acquisition maison Staub	120 000
	Office du tourisme, centre médico-social, ABRAPA et trésorerie	598 000
	Hôtel d'entreprise	239 200
Tout au long du mandat : Programme d'économies d'énergies		203 320
2009	Opération de modernisation du commerce et de l'artisanat - Projet communauté de communes	
2009 - 2010	Terrain autour de la gare - Achat	52 500
Emploi et développement durable		1 213 020
TOTAL DU PLAN PLURIANNUEL		9 832 992

Légendes des schémas

Poids prévisionnel des 4 domaines d'intervention

● Service public scolaire et de la petite enfance	1 166 100
● Voiries, aménagements et gestion du patrimoine	3 117 972
● Associations, sports et culture	4 335 900
● Emploi et développement durable	1 213 020

Plan de financement

● Conseil Général	1 119 900
● Conseil Régional	488 250
● Etat	129 000
● Autres partenaires	251 500
● Remboursement TVA	1 563 492
● Autofinancement	7 844 342
	9 832 992

Budget 2009 : lancement des grands projets de la première partie du mandat

Le budget 2009 qui a été voté par le conseil municipal le 25 mars 2009 marque le début réel de la mandature. Le budget de fonctionnement, adopté à l'unanimité moins 3 abstentions, s'élève, hors excédent reporté, à 2.687.327 €, en augmentation de 5,90 % par rapport aux réalisations de 2008. Le budget d'investissement, qui lance les grands projets de la première partie du mandat, adopté à l'unanimité moins 5 abstentions, atteint la somme de 3.224.000 €. Les taux des quatre taxes locales n'augmentent pas.

UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT EN AUGMENTATION

Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 16,53 %, soit un peu moins de 285.000 €. Près de 80.000 € sont imputables à des dépenses de personnel, internes ou sous-traitées. Porter seul des équipements culturels comme La Saline ou la Médiathèque, développer les activités musicales, maintenir l'exigence du fleurissement, régulariser des situations comme le paiement des astreintes, représente un coût qui se traduit dans ces chiffres. Un coût qui devrait se stabiliser par la suite.

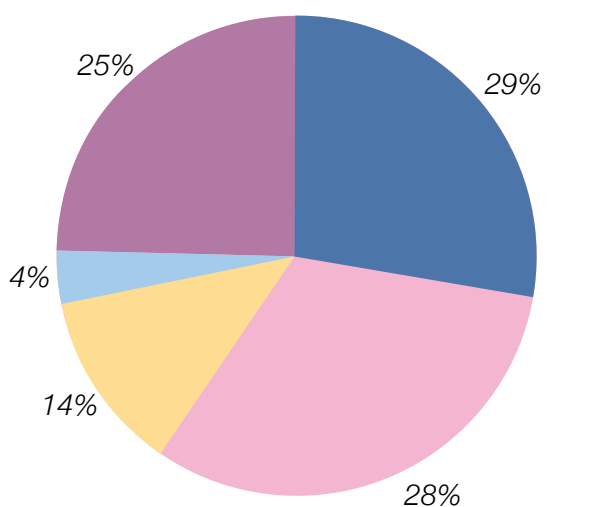
Environ 60.000 € sont par ailleurs liés à un rattrapage de cotisation au syndicat intercommunal forestier, une ligne budgétaire qui ne devrait pas non plus se renouveler dans ces proportions l'année prochaine. Enfin nous avons engagé la mise en place systématique de contrats de maintenance pour une somme globale de plus de 20.000 €. À noter également un effort supplémentaire en faveur des associations de 10.000 €.

Du côté des recettes la pression fiscale reste stable. Les rentrées liées aux impôts et taxes augmentent tout de même de 5,29%, soit 75.000 €, par le jeu de l'augmentation des valeurs locatives et des nouvelles constructions. Les recettes attendues de l'exploitation de la forêt sont également en hausse de quelques 72.000 €.

Au total le virement à la section d'investissement, qui alimente notre capacité d'autofinancement, s'établit à 683.769 €, en baisse de 16,44%.

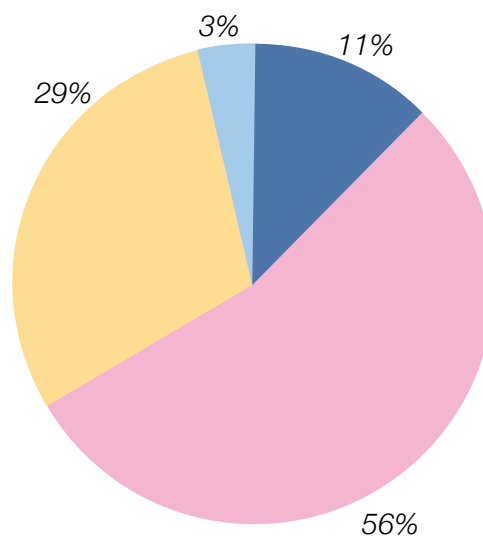


Répartition des dépenses de fonctionnement



● Charges à caractère général	766 200
● Charges de personnel	740 000
● Autres charges	388 358
● Charges financières	109 000
● Virement à la section d'investissement	683 769
Total	2 687 327

Répartition des recettes de fonctionnement



● Produits services et domaine	299 850
● Impôts et taxes	1 509 872
● Dotations et subventions	784 505
● Autres produits	93 100
Total	2 687 327

LANCEMENT DES GRANDS PROJETS - PREMIÈRE PARTIE DU MANDAT

Le tableau ci-contre liste les investissements portés par le budget primitif 2009. L'ensemble de la voirie 2009/2011 a été inscrit dans ce budget, à l'exception du parking de la place de la gare et des voiries liées à l'implantation du Sonnenhof au Bruehl, pour lesquels une étude plus détaillée sera d'abord entreprise.

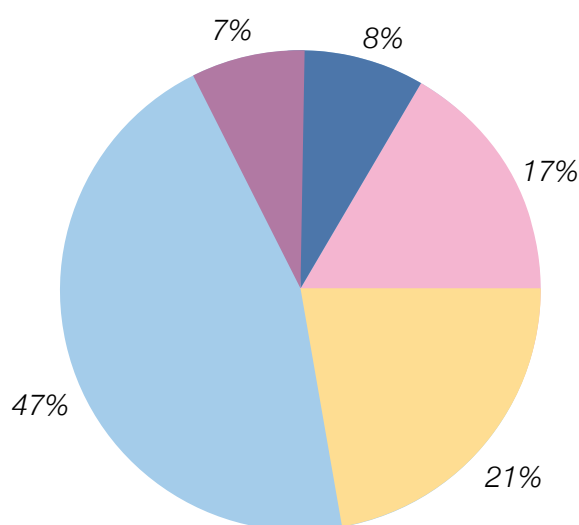
La réalisation de ce budget voiries s'étalera évidemment sur plusieurs exercices.

Deux autres projets majeurs sont élaborés en 2009 pour réalisation en 2010/2011 : la maison des services et la restructuration du bloc scolaire. Le programme église catholique est également en passe de devenir un projet majeur du mandat.

Enfin un certain nombre de travaux doivent être engagés sans tarder : la maison des associations, le chauffage de l'église protestante, la réfection du terrain de football annexe, l'efficacité énergétique du gymnase municipal.

Comme le montre le graphique correspondant, ces investissements sont, à 75%, autofinancés.

Financement des investissements



● Subventions et participations tiers	259 138
● Emprunts	530 215
● Virement de la section de fonctionnement	683 769
● Excédents exercices antérieurs	1 496 081
● Autres recettes d'investissement	231 797
TOTAL	3 020 000

LES INVESTISSEMENTS PRÉVUS

RUBRIQUES	DÉPENSES
Divers travaux de voirie	
- signalisation, marquage, réfection - diverses rues et trottoirs, soldes programmes précédents	110 000
Voirie 2009/2011	1 333 500
- frais d'arpentage et de maîtrise d'œuvre	136 500
- rue Frohnacker	717 600
- rue de Hoffen/Hohwiller	149 500
- entrée de ville route de Strasbourg	29 900
- piste cyclable Frohnacker/Seltz	135 200
- carrefour Muntz/ Vignes/Dr Deutsch	36 000
- étude parking place Gare (10 %)	36 000
- étude voiries diverses Bruehl (10 %)	33 000
- abords terrain football annexe	29 900
- nouveau marquage rue de Seltz	29 900
TOTAL VOIRIE	1 443 500
Médiathèque - travaux, mobilier, collections, divers	92 600
Chemin historique dans Sultz-s/F.	20 000
Réfection terrain football annexe	100 000
TOTAL SPORT - LOISIRS - CULTURE	212 600
Divers travaux bâtiments	
- solde synagogue et clocher église Hohwiller, travaux divers	62 000
Presbytère de Hohwiller	
- 1 ^{ère} tranche	24 000
Réfection maison des associations	100 000
Gymnase Municipal	
- efficacité énergétique	100 000
Maison des services	
- élaboration du projet	90 000
Église protestante	
- nouveau chauffage	80 000
Programme église catholique	
- diagnostic et première tranche de travaux	240 000
Restructuration bloc scolaire	
- élaboration du projet et lancement des travaux	120 000
Salle communale Hohwiller	30 000
TOTAL BATIMENTS	846 000
Acquisition de matériels - informatique, projection, équipement Saline, équipement écoles, divers	83 100
Acquisition d'immeubles	122 500
Acquisition de terrains - extension maison de retraite, aire de jeux, parking gare	207 000
Site internet	8 000
Coulées de boues - achat terrains, bassins de rétention, fascines	70 000
Solde lotissement Hohwiller	30 000
Remboursement emprunts	201 300
TOTAL AUTRES INVESTISSEMENTS	721 900
TOTAL GÉNÉRAL	3 224 000

Bloc scolaire

Méne en parallèle avec la maison des services, le dossier de la restructuration du bloc scolaire suit son cours. Cette restructuration doit finalement répondre à quatre objectifs majeurs :

- moderniser l'existant au niveau des sanitaires et du préau de l'école primaire et rajouter un préau à l'école maternelle ;
- augmenter le nombre de classes pour répondre à la croissance démographique de la commune à court et moyen terme ;
- créer un espace petite enfance incluant la halte garderie et l'animation du relais assistantes maternelles ;

Maison des associations

Que de questionnement au sujet de ce bâtiment qui abrite actuellement entre ses murs, la Société d'Aviculture à l'étage, l'Amicale Cyclo, le Hand-Ball Club, les Apiculteurs et Art et Peinture dans son sous-sol sans oublier l'Ecole Municipale de Musique et de nombreuses réunions au rez de chaussée !

Le projet de simple rafraîchissement des salles du rez de chaussée a été revu en faveur d'une rénovation plus conséquente. En effet, la Maison Forestière présentée pour accueillir l'Ecole de Musique d'ici 2010-2011 s'est révélée inadaptée. De plus la présence d'amiante dans des matériaux anciens rend indispensable un minimum d'investissement. Nous nous orientons donc vers une réfection complète des sols ainsi que des plâtreries et faux plafonds à vocation acoustique.

- permettre la restauration des plus petits en complément du périscolaire.

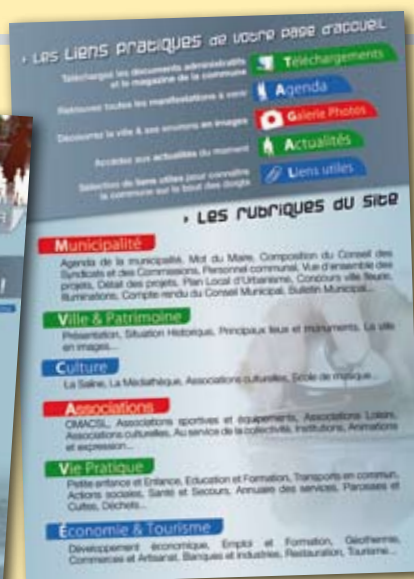
Une estimation basée sur les écoles de communes de 4.000 à 4.500 habitants nous amène à situer le besoin à moyen terme à 10 classes pour l'école primaire et à six classes pour l'école maternelle. La communauté de communes souhaite, au cours du mandat, construire un multi accueil qui pourrait être situé entre Soultz-sous-Forêts et Hohwiller et dans lequel sera alors transféré l'espace petite enfance.

Nous sommes donc amenés à élaborer un espace multifonctionnel permettant de gérer ces différentes évolutions tout en optimisant le nombre de m² construits.

La période estivale sera mise à profit pour préciser le projet qui sera présenté à la rentrée au conseil municipal.

À noter, par ailleurs, que l'enquête sur les besoins en restauration scolaire pour les plus petits a recueilli 17 réponses positives. Un dossier qui sera également à traiter au cours de l'été.

Site internet



Échos du lotissement Plein Sud

Suite à la réception du rapport d'expertise et, certainement, la prise en compte de la mise en demeure de la municipalité, ICADE Promotion Logement a enfin lancé les travaux de reprise d'assainissement et de voirie définitive.

Les travaux ont débuté le lundi 11 Mai 2009 par des repérages et marquages au sol des différentes sections de voirie à refaire. La première réunion de chantier, qui a eu lieu le mercredi 20 mai, a montré d'entrée qu'on n'était pas à l'abri de complications, et que le planning initial allait encore prendre quelque retard. Après un certain nombre de mises au point complémentaires les choses sont maintenant en route. L'objectif de fin de travaux se situe à fin août / début septembre.

La séquence des travaux est la suivante

- Reprise du réseau d'assainissement entre la rue des Vignes côté stade et le rond-point central ;

- Travaux de voirie définitive sur ce même tronçon et autour du rond-point central ;
- Reprise du réseau d'assainissement sur

le restant de la rue des Vignes et la rue Brossmann.

- Travaux de voirie définitive sur cette deuxième portion de travaux.



La rue des vignes lors de la reprise des travaux

Assemblée générale du syndicat des colotis

Par ailleurs le syndicat des colotis s'est réuni en assemblée générale le 2 juillet et s'est doté d'une nouvelle Présidente, Céline GEFFROY, et d'un nouveau secrétaire - trésorier, Jean-Luc MENNIRATH. L'organisation de cette réunion a été facilitée par le conseil municipal qui a accepté de pré financer les frais de convocation. En

effet, jusqu'à ce jour, ce syndicat n'avait pas réellement fonctionné. Or il a vocation à recevoir la voirie et les réseaux de la part du lotisseur lorsqu'ils seront terminés et à

les rétrocéder à la commune et aux syndicats intercommunaux en charge de l'assainissement et de l'alimentation en eau potable.

Cette réunion a également été l'occasion d'un échange avec le Maire. Face aux inquiétudes des propriétaires il a affirmé la volonté d'optimiser l'intégration du lotissement dans

le tissu urbain de la ville par la réfection de la rue du Frohnacker, la création de la piste cyclable entre la rue du Frohnacker et la rue de Seltz et la sécurisation de la traversée de la rue du Docteur Deutsch. L'implantation d'un multisports dans le lotissement et la sécurité routière dans la rue des Vignes ont également été abordées.

Église protestante

Chauffage

Les paroissiens de l'église protestante de Sultz se sont exilés à la fin de l'hiver, la chaudière fuel ayant rendu l'âme.

Les installateurs chauffagistes spécialisés dans ce type de système à air pulsé convenant à de gros volumes sont peu nombreux. L'entreprise Jung et Cie (Illkirch Graffenstaden) a été retenue pour un montant HT de 52 465 €. Ce nouveau dispositif fonctionnera dorénavant à l'énergie Gaz. Par ailleurs, des travaux de désamiantage lors du démontage de l'ancienne chaudière s'avèrent également nécessaires.

Restauration de l'orgue

L'orgue de l'église protestante construit en 1861 (Maison STIEHR) puis transformé une première fois en 1913 (Maison WALKER) est un héritage tant culturel que matériel et à ce titre un élément estimable du patrimoine communal.

Une expertise de l'instrument a révélé d'importantes dégradations sur l'ensemble de ses organes (pièces de peaux, de bois etc...)

Un comité de pilotage, composé de membres du Conseil Presbytéral et d'élus des communes de Lobsann, Retschwiller et Sultz s/s Forêts-Hohwiller, conduit ce dossier pour une réalisation inscrite en 2011 dans le plan pluriannuel de la commune.

Pour l'élaboration du plan de financement, en plus des subventions de l'État, de la Région ou du Département, de la participation de la Paroisse et celle de la commune propriétaire de l'ouvrage, il a semblé opportun de faire appel au mécénat.

La Fondation du Patrimoine apportera dans ce cadre une assistance logistique pour l'aide à la souscription comme la création d'une plaquette explicative, la collecte de fonds, la gestion des bons fiscaux. Elle versera également une contribution pouvant atteindre le tiers de la totalité des dons récoltés.

Signalisation

La société Husson missionnée pour les travaux de marquage au sol sillonne depuis fin mai la commune.

Les tracés dans leur ensemble seront ainsi ravivés dans le but d'améliorer la sécurité et le déplacement des personnes et des véhicules. L'opération se déroule sur tout le ban communal Sultz-Hohwiller. Les voiries qui feront l'objet d'un réaménagement plus complet seront traitées ultérieurement. Cette opération sera

Église catholique

Suite à la proposition du Conseil de Fabrique représenté par son Président M. Jean HUBRECHT, le Conseil Municipal de Sultz-sous-Forêts/Hohwiller, dans sa délibération du 1^{er} octobre 2008, a décidé l'acquisition à l'euro symbolique de l'église catholique Saints Pierre et Paul. La signature de l'acte de cession est intervenue le 4 juin 2009. Cet édifice culturel rejoint ainsi l'inventaire patrimonial de la cité telles l'église protestante de Sultz, l'église simultanée de Hohwiller et la synagogue.

Au-delà de la valeur symbolique et patrimoniale de cette acquisition il faut savoir que, dans le cadre du statut concordataire existant en Alsace-Moselle, la collectivité territoriale locale se doit de soutenir financièrement les communautés religieuses reconnues au travers des conseils de fabriques, des conseils presbytéraux et des consistoires. Dans les faits cette cession va donc permettre de simplifier l'action de la municipalité dans ses opérations de maintien du patrimoine vis à vis de l'église catholique.

En effet malgré un entretien et des travaux réguliers depuis sa reconstruction après guerre de 1945 à 1951, une nouvelle réhabilitation s'avère nécessaire.

Une étude de diagnostic et de programmation des travaux de rénovation a été confiée au Cabinet A. HAIBACH. Le projet de réhabilitation est évalué à 677 240 € HT et comporte deux volets :

- travaux extérieurs (447 850 € HT) portant essentiellement sur la toiture et la façade,
- travaux intérieurs (229 390 € HT) concernant principalement les peintures, le chauffage, les mises aux normes électriques et de sécurité ainsi que l'accès - handicapé.

Dans sa séance du 1^{er} juillet 2009 le conseil municipal a décidé de lancer immédiatement la réalisation des travaux extérieurs. L'objectif est de terminer cette première tranche pour le centenaire de la consécration de l'édifice qui sera célébré le 27 juin 2010.

complétée par un apport de signalisation verticale. Des panneaux lumineux rue du docteur Deutsch à Sultz et rue Principale à Hohwiller rappelleront aux conducteurs la limitation de vitesse ainsi que la traversée d'enfants. La signalétique des parkings sera également améliorée.



Terrain multisports

La communauté de communes du Sultzerland dans le cadre de sa politique « enfance-jeunesse » a prévu d'implanter dans chaque commune membre, un terrain multisports.

Ainsi Sultz fait partie des cinq premières municipalités à profiter de ce nouvel équipement communautaire.

Le Parc du Bruehl était naturellement indiqué pour l'emplacement de cette structure, composée de deux espaces distincts, l'un pour les adolescents et le second pour les plus jeunes.

Sa proximité stratégique avec l'actuelle aire de jeux, facilitera de fait, la surveillance des plus petits.

Terrain annexe du football

Le terrain d'entraînement de football se trouve actuellement dans un piteux état : absence de gazon (il est essentiellement envahi par des mauvaises herbes), sol très compact, plus aucune planéité.

Afin de pouvoir jouer dans des conditions qui ne mettent pas en danger l'intégrité physique des joueurs, une rénovation complète s'avère nécessaire.

Après étude des devis, c'est l'entreprise Thierry MULLER Espace Vert de Geispolsheim qui a été retenue. Le montant total de la réfection s'élève à 58 582,60 € HT.



Grandes étapes de la rénovation :

- Désherbage total ;
- Terrassement, structure et préparation du sol ;
- Mise en place du drainage ;
- Engazonnement.

Les travaux commenceront dès le début du mois de juillet et devrait se terminer vers la fin de l'automne. Le terrain sera laissé au repos jusqu'au mois de septembre 2010.

Pendant toute la durée des travaux, l'accès à ce terrain sera strictement interdit au public (des barrières de chantier et une signalisation seront installées.)

Maison des services : le concours d'architecte est lancé

Dans sa séance du 1^{er} juillet le conseil municipal a adopté le programme de création de la maison des services et a lancé le concours d'architectes. La maison des services sera, comme prévu, implantée dans le bloc immobilier constitué de l'immeuble du 8 rue des Barons de Fleckenstein – maison « Blaesius » -, de la mairie et du 27 rue du Docteur Deutsch – maison « Staub » -.

L'étude menée pendant près de six mois par le CAUE a permis de définir le scénario d'utilisation des différents locaux. Elle a mobilisé à plusieurs reprises les partenaires intéressés et les conseillers municipaux qui ont bien voulu travailler sur le dossier. La commission des travaux a également été sollicitée. Enfin un délai supplémentaire d'un mois a été observé avant décision afin de permettre à chaque conseiller municipal de s'approprier pleinement le sujet. Il appartient maintenant au concepteur qui sera retenu dans le cadre du concours d'architectes d'élaborer le projet architectural correspondant.

Un scénario comportant deux grands volets

Le premier volet concerne la maison « Blaesius ». Elle abritera, au rez-de-chaussée, un petit hôtel d'entreprises avec accès par la rue, au niveau 1 et dans les combles la trésorerie avec entrée par la cour, avec ascenseur.

Le deuxième volet englobe l'hôtel de ville et la maison « Staub ».

Concernant l'hôtel de ville, les travaux de restructuration visent essentiellement à améliorer l'accessibilité aux services de la mairie avec création d'un espace d'accueil dans le porche. Par ailleurs il y a lieu de redéfinir les bureaux et services du rez-de-chaussée avec création de salles mutualisées pour les permanences et d'aménager un local archivage adapté au sous-sol.

La transformation de la maison « Staub » doit permettre d'accueillir l'office du tourisme dans un caveau spécialement conçu à cet effet, le centre médico-social au rez-de-chaussée, l'ABRAPA au niveau 1.

Les combles pourront servir de plateau de formation mutualisé pour les besoins de tous les occupants de la maison des services.

L'actuel bâtiment annexe sera détruit et remplacé par un hall d'accueil permettant d'accéder à l'ensemble des étages de la maison « Staub » et de l'hôtel de ville par ascenseur.

Une réalisation en deux étapes

Après discussion il est apparu important d'avoir un même architecte pour l'ensemble du projet. L'importance de l'opération nous a donc amené à passer par un concours d'architectes.

L'avant projet sommaire sera ainsi commun aux deux volets.

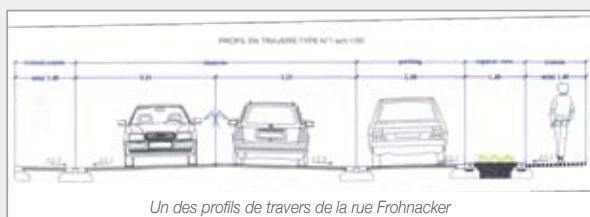
Par contre la réalisation s'attaquera ensuite prioritairement au volet 1 afin de répondre, dans les meilleurs délais, aux attentes de la Trésorerie.

Le total des travaux est estimé à 1 300 000 € HT, hors honoraires maîtrise d'oeuvre, bureaux d'études, etc.

Voiries : première tranche

Au cours de sa séance du 1^{er} juillet le conseil municipal a entériné le lancement de la première tranche de voirie du mandat, soit un engagement de dépenses de près de 960.000 € TTC. Il a également adopté les principes de mise en œuvre de ces travaux qui serviront de base pour mener à la concertation avec les riverains.

Rue du Frohnacker



Un des profils de travers de la rue Frohnacker

La rue du Frohnacker sera rénovée du carrefour central jusqu'au pont du Froeschwillerbach. Le pont sera intégré dans le projet sur décision du Conseil Général. Comme il s'agit d'une route départementale, l'ensemble de la chaussée sera également pris en charge par le Conseil Général. La commune prend en compte les trottoirs, les parkings, l'éclairage

public et l'enfouissement des réseaux. Un projet de remise à neuf de l'assainissement est également programmé, porté par le SICTEU.

Les principes de rénovation de la rue prévoient les entrées des propriétés en pavés et les trottoirs et parkings en enrobé. Les parkings seront implantés alternativement d'un côté et de l'autre de la rue afin d'optimiser l'espace et de rendre la rue moins rectiligne pour une meilleure sécurité routière. La partie cyclable sera réalisée sous forme de bandes cyclables, de part et d'autre de la chaussée.

Le coût est de 630.000 € TTC pour la part communale (somme sur laquelle la commune touche encore des subventions).

Piste Cyclable Rue de Seltz - Rue du Frohnacker

Il s'agit de relier la rue Frohnacker à la rue de Seltz en utilisant le petit passage sous la voie ferrée. Deux points délicats seront à régler : le débouché sur la rue de Seltz, qui devra être fortement sécurisé, et la cohabitation entre les cycles et les engins agricoles tout en ne permettant pas aux automobiles d'utiliser la voie.

Le coût prévisionnel est de 140.000 € TTC.

Route de Strasbourg - aménagement des trottoirs

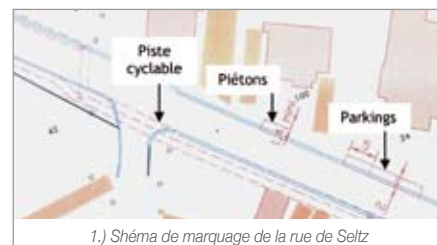
Il s'agit d'aménager l'entrée de ville pour un coût de 17.500 € TTC.

Route de Hoffen à Hohwiller

La route de Hoffen est une voirie communale. Le projet revient à 140.000 € TTC intégrant le prolongement, sur 65 mètres, du réseau principal France télécom.

Rue de Seltz travaux de marquage

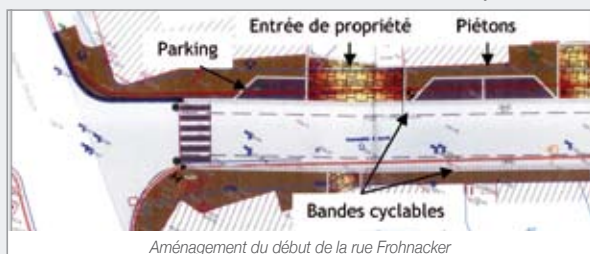
L'objectif des travaux de marquage de la rue de Seltz est de clarifier la cohabitation entre les modes de déplacement doux, piétons et cyclistes, et le parking des voitures. Il s'agit également de prendre en compte les pratiques réelles des piétons et cyclistes.



1.) Schéma de marquage de la rue de Seltz

Il est donc proposé d'implanter la piste cyclable, dans les deux sens, sur la droite de la voirie en allant vers la voie rapide, et de réserver le côté gauche de la voirie pour les piétons, sur une largeur minimum de 1,40 m, et un certain nombre de parkings dans des emplacements marqués. Le coût de ce marquage, avec la signalisation horizontale qui va avec, est estimé à 31.000 € TTC.

Ce dispositif fera également l'objet d'une concertation préalable avec les riverains.



Aménagement du début de la rue Frohnacker

PLU : les premières orientations

L'élaboration du PLU – Plan Local d'Urbanisme - commence à entrer dans sa phase active. La communauté de communes a validé les prescriptions du PLU pour chacun de ses membres. Concernant Soultz-sous-Forêts cette prescription s'est appuyée sur les propositions faites par le conseil municipal du 2 juillet 2008. La communauté de communes a ensuite élaboré un cadre de développement commun à l'aide d'un Plan d'Aménagement et de Développement Durable – PADD – intercommunal. Ce plan est maintenant décliné au niveau des différentes entités en tenant compte des spécificités de chacun.

Respect des spécificités de Soultz-sous-Forêts et de Hohwiller

Hohwiller, avec son esprit village, et Soultz-sous-Forêts, ville centre de la Communauté de Communes, seront traités distinctement.

La commission de pilotage du PLU a, dans ce contexte, commencé à tracer les premières orientations qui sont esquissées dans le schéma ci-après.

Concernant Soultz-sous-Forêts les axes de travail sont les suivants :

1. la densification urbaine en investissant les secteurs encore disponibles à la construction
2. l'extension urbaine entre Soultz-sous-Forêts et Hohwiller, sachant que la zone située entre la rue de Seltz et le Seltzbach a été classée en zone à urbaniser à moyen terme – IINA3 – dès 1984, lors de l'élaboration du POS
3. l'ajustement du périmètre à urbaniser vers Surbourg et Kutzenhausen
4. la possibilité d'implantation d'activités autour des sites de géothermie vers Kutzenhausen et Surbourg
5. les voies de circulations voitures, piétons et cyclistes avec notamment l'éventualité d'une deuxième traversée de la voie ferrée.

Démarche de concertation

Pour que ce projet soit partagé par tous, différents moyens d'information et de con-

certation seront utilisés : bulletin municipal, site Internet, panneaux de présentation du projet exposés en mairie avec inscription des remarques dans le registre qui les accompagne.

Aux étapes clefs de la décision le projet sera présenté en réunion publique.

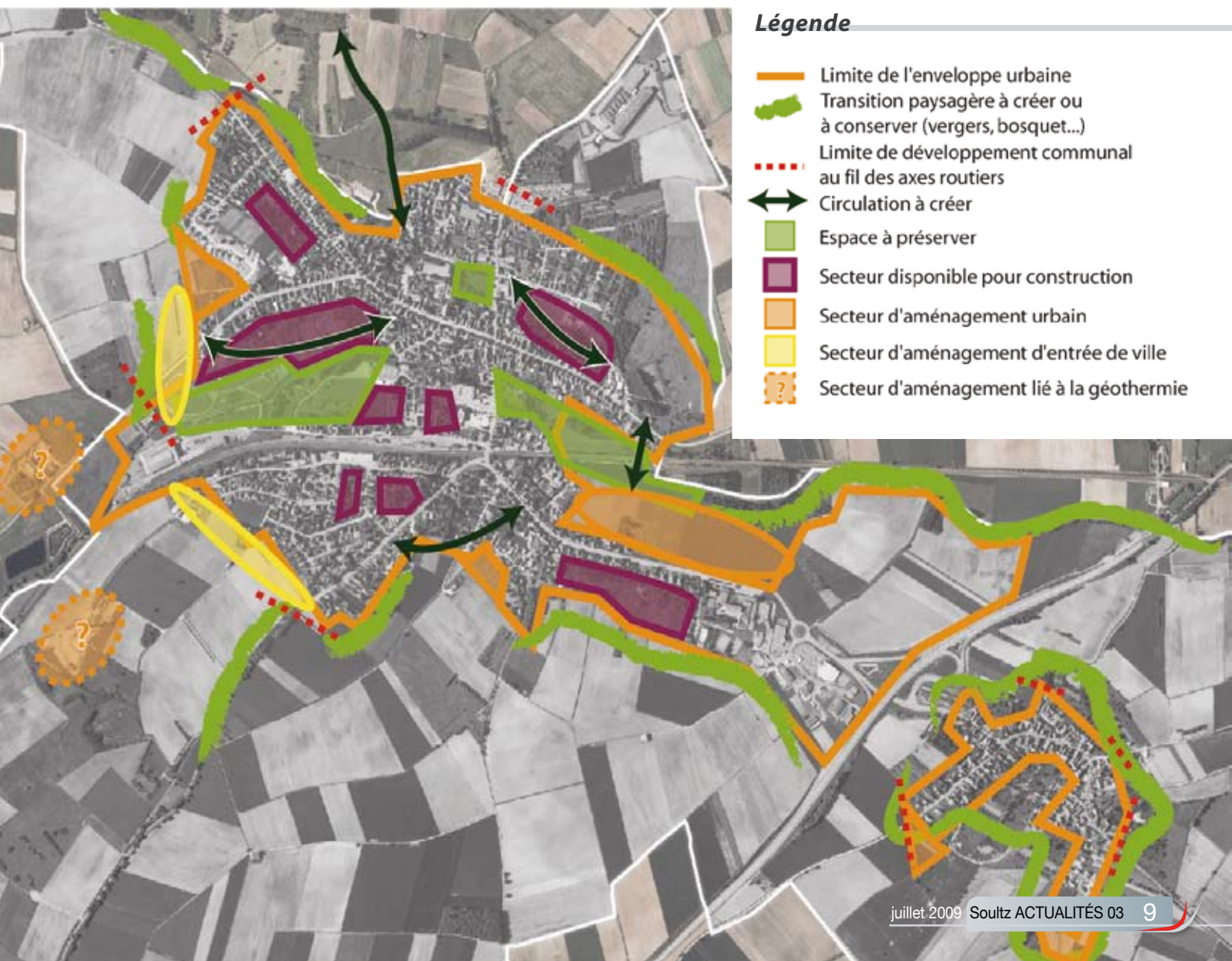
La suite de la démarche se décline comme suit :

- Début juillet soumission du projet intercommunal aux services déconcentrés de l'Etat, à la Région, au Conseil Général... afin d'avoir leur avis sur la pertinence de la réflexion.

- À l'automne validation du projet de développement pour Soultz-Sous-Forêts et Hohwiller

- Début 2010, déclinaison du projet sous la forme d'un plan de zonage et d'un règlement tel que c'était le cas dans le POS

- Fin 2010, suite à une enquête publique à laquelle vous serez tous conviés, le PLU remplacera l'actuel POS.



Noël 2008



Marché de Noël



Allumage de la bougie de l'Avant.



Ils ont chanté Noël



Cérémonie du 8 mai

La cérémonie du 8 mai est l'occasion de rendre hommage à nos anciens combattants et d'effectuer un devoir de mémoire, de commémorer la victoire de la civilisation sur la barbarie et de la démocratie sur le totalitarisme que fut le régime de l'Allemagne Nazi. Tel est l'essentiel du message du secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants énoncé par Monsieur le Maire devant les représentants des autorités civiles, militaires et religieuses, d'une forte délégation de la BA 901 et des pompiers de Soultz-sous-Forêts.

La cérémonie fut aussi l'occasion de déposer plusieurs gerbes au pied du monument aux morts par la commune, par les gendarmes et les pompiers, par le Souvenir français et l'AN-SORAA. La cérémonie était animée par la musique Union de Preusdorf sous la direction de Freddy Kreiss.

Enfin, dans le cadre des journées des réservistes, le colonel en retraite Dominique Fouchard a remis la médaille de l'ordre national du Mérite à l'adjudant-chef Jean-François Léonache.



Fête des personnes âgées



La Saline était bien garnie pour la traditionnelle fête des personnes âgées du 25 janvier 2009.

Nouveaux arrivants

Le vendredi 13 Février 2009, les nouveaux arrivants dans notre commune ont été invités à La Saline afin de mieux connaître Soultz-sous-Forêts / Hohwiller. Ils ont ainsi pu faire connaissance avec tous les élus locaux et les divers présidents des associations.



Fête du sport 2009

Dans l'après-midi du 8 mai, la fête du sport et des associations a, comme chaque année, attiré un grand nombre d'enfants (plus de 130 inscrits). !



La météo très incertaine a finalement été clémente et permis la bonne tenue de cette manifestation.



Félicitons toutes les associations participantes qui redoublent d'efforts et d'inventivité pour rendre les ateliers très attractifs, ludiques et formatifs. Il faut souligner la grande ferveur et la motivation que les enfants ont montré lors du parcours de chaque épreuve. Au final ce sont toujours les sourires qui l'ont emporté sur l'enjeu.

Cette journée familiale et conviviale s'est achevée avec le traditionnel lâcher de ballons où le vent a redoublé d'efforts pour les envoyer au plus loin. L'OMACSL et ses associations donnent d'ores et déjà rendez-vous à tous les enfants de Soultz-sous-Forêts et environs pour la prochaine édition, le 8 mai 2010.

Fête de la musique 2009

Le 20 juin dernier, le coup d'envoi de la Fête a été donné par les Cors des Vosges qui se sont déplacés dans les différents quartiers de la ville pour attirer le public vers le parvis de la Saline et donner du « corps » à cette soirée.

À l'église protestante, la qualité de l'interprétation lyrique d'œuvres classiques par la cantatrice soprano Carmen Gabriel

Courses populaires 2009

Le 13 juin dernier se sont déroulées les 19^{èmes} Courses Populaires de Soultz-sous-Forêts. Cette année encore cet événement sportif a été un véritable succès avec plus de 500 coureurs présents sur les différents circuits. Sous un soleil radieux, les athlètes ont réalisé de très belles performances.

Sur le 10 km, les coureurs du RT Schweighouse ont raflé les 5 premières places et c'est Pascal SCHULER qui s'est finalement imposé en 32 min 25 s. Sur le 4 800m, Lionel GENEVE de l'ASPPT Strasbourg termine 1^{er} en 15 min 1 s. Chez les plus jeunes, Arthur SPEICH de Surbourg, Adrien CORNU du Club La Vague et Maxime HUEBER MOOSBRUGGER de Lauterbourg AC ont remporté le 550 m, 1 000 m et 2 000 m.



À noter également que c'est l'association soultzoise « Les coureurs de la Saline » qui a gagné le challenge du nombre, récompensant l'entreprise ou l'association présentant le plus grand nombre de participants.



Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine où les 20^{èmes} Courses Populaires auront lieu le 12 Juin 2010.

Après la remise des trophées, la soirée a été animée par la Troupe Pêl-Mêl dont le récital a fait l'unanimité sous le chapiteau.



Par la suite, le magnifique bûcher du Feu de la St Jean s'est embrasé autour des mélodies des Cors des Vosges du Nord, sous les yeux de très nombreux spectateurs. Un grand merci à tous les bûcherons qui ont bravé le froid cet hiver pour fournir le bois aux valeureux constructeurs qui eux aussi ont réalisé un édifice apprécié de tous.



accompagnée au piano par Mathie Bastian fut très appréciée.

Sur le parvis de la Saline, 3 groupes se sont produits sur scène dans une ambiance festive.

Le public était au Rendez-vous. Adultes et Enfants se sont régalés aux sons de la Chanson française chantés par la troupe Pêl-Mêl, de l'entraînant rock du groupe

Life for Life et de la musique irlandaise des Shamrocks.

Nous pouvons tirer notre chapeau à la très bonne organisation de cette soirée par la troupe Pêl-Mêl et à l'équipe technique de la Saline.

Gageons que Rendez-vous est pris pour l'année prochaine et que le succès de cette fête va aller en s'amplifiant.



Médillés et personnes méritantes : palmarès 2009

Le vendredi 16 Janvier 2009 s'est tenue à La Saline la cérémonie des remises de récompenses aux sportifs et associatifs méritants. Outre le sceau de la mairie, d'autres décorations étaient promises aux heureux élus de cette année. D'une part la Fédération Française des Médillés Jeunesse et Sports a délivré pour la première fois des médailles dans notre commune et d'autre part un diplôme d'encouragement spécialement créé par la municipalité à l'attention des jeunes sportifs ayant réalisé des performances remarquables à l'échelle locale.



Marcel BEILL (Ensemble Vocal) : Membre actif depuis 50 ans.
 Fernand DOMINIQUE (Ensemble Vocal) : Membre actif depuis 50 ans.
 Robert FISCHER (Ensemble Vocal) : Membre actif depuis 50 ans.
 Marcel HASELBERGER (Ensemble Vocal) : Membre actif depuis 50 ans.
 Edouard (« Eddy ») HUTT (Ensemble Vocal) : Membre actif depuis 50 ans.
 Alfred MOTZ (Ensemble Vocal) : Membre actif depuis 50 ans.
 Albert SCHMITZ (Ensemble Vocal) : Membre actif depuis 50 ans.
 Charles STERN (Ensemble Vocal) : Membre actif depuis 50 ans.
 Norbert STOHR (FCSK) : Délégué des jeunes depuis 15 ans.
 Antoine BECK (HBCSK) : Président du club depuis 35 ans.
 Equipe des - 16 ans (HBCSK) : Champions du Bas-Rhin.
 Claude DAEFFLER (VCNA) : Vice-président du club depuis 20 ans.
 Sébastien MOTZ (VCNA) : Champion d'Alsace CycloCross.
 André STUDY (Croix Rouge) : Membre de la Croix Rouge depuis 30 ans.
 Alphonse MEYER (Club Vosgien) : Membre actif depuis 30 ans.
 Guy HEUMANN (Entreprise Heumann) : Obtention du Bretzel d'or.
 Nicolas GUTH (Amicale Cyclotouriste) : Sélectionné par la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) pour représenter l'Alsace sur le tronçon Xi'an-Pékin (1300 km) du Raid à vélo Paris-Pékin, du 14 juillet au 15 août 2008.

Cédric GRIES (Amicale Cyclotouriste) : Finaliste national du Critérium du jeune cyclotouriste.
 Benjamin JOSE-SCHIEDT (Amicale Cyclotouriste) : Finaliste national du Critérium du jeune cyclotouriste.
 Amélie MATHES (Judo Club) : Poussine 3^{ème} dans la catégorie -32 kg District de l'Outre-Forêt.
 Lucas SCHMITT (Judo Club) : Poussin 1^{er} dans la catégorie -25 kg District de l'Outre-Forêt.
 Elias WAGNER (Judo Club) : Poussin 1^{er} dans la catégorie -28 kg District de l'Outre-Forêt.
 Vincent GRILLARD (Judo Club) : Poussin 1^{er} dans la catégorie -34 kg District de l'Outre-Forêt.
 Aloyse RINCK (Judo Club) : Poussin 2^{ème} dans la catégorie -31 kg District de l'Outre-Forêt.
 Pierre-Yves MEVEL (Judo Club) : Benjamin 2^{ème} dans la catégorie -46 kg District de l'Outre-Forêt.
 Kévin ELLWANGER (Pétanque Club) : 1^{er} en championnat dans 4 concours. - Champion du Bas-Rhin en tête à tête. - Vice-champion d'Alsace en triplette. - Vice-champion du Bas-Rhin en triplette. - 32^{ème} de finale au championnat de France.



Palmarès des illuminations

PALMARÈS DES ILLUMINATIONS

NOMS ET PRÉNOMS DES LAURÉATS

NOMS ET PRÉNOMS DES LAURÉATS	ADRESSE	PRIX
M. et Mme Eric SCHIMPF	51, rue de Lobsann - SOULTZ-SOUS-FORETS	Hors concours
M. et Mme Michel HAUSHALTER	4, chemin du Sel -SOULTZ-SOUS-FORETS	1 ^{er}
M. et Mme Frédéric DAAB	196, rue Frohnacker - SOULTZ-SOUS-FORETS	2 ^e
M. Bernard LIEVRE - Mme Claire CARRARO	4, rue du Maire Geiger - SOULTZ-SOUS-FORETS	3 ^e
M. et Mme Didier KLEIN	18a, rue de Pechelbronn - SOULTZ-SOUS-FORETS	4 ^e
M. et Mme Rodolphe EYERMANN	6a, rue Schindelbach - SOULTZ-SOUS-FORETS	5 ^e
M. et Mme Pierre MORTIER	9, rue du Vignoble - SOULTZ-SOUS-FORETS	6 ^e
M. et Mme Louis EYERMANN	8, rue Schindelbach - SOULTZ-SOUS-FORETS	7 ^e
M. et Mme Claude SCHAB	34, rue Muntz - SOULTZ-SOUS-FORETS	7 ^e ex-aequo
M. et Mme Alain VORBURGER	7, rue de Lobsann - SOULTZ-SOUS-FORETS	9 ^e
M. et Mme Christophe SCHINI	12, rue de Reimerswiller - HOHWILLER	10 ^e

CONCOURS LOCAL « LES PLUS BELLES VITRINES DES COMMERCES

NOMS ET PRÉNOMS DES LAURÉATS

NOMS ET PRÉNOMS DES LAURÉATS	ADRESSE	PRIX
AMBIANCE CADEAUX	36, rue Docteur Deutsch - SOULTZ-SOUS-FORETS	1er
BOULANGERIE HOELTZEL	35, rue des Barons de Fleckenstein - SOULTZ-SOUS-FORETS	2e
BOULANGERIE COTTENTIN	27, rue des Barons de Fleckenstein - SOULTZ-SOUS-FORETS	3e

Troisième édition du Carrefour des Arts

La troisième édition du Carrefour des Arts a été digne des deux premières. Et ce n'est pas chose facile de pérenniser l'identité et le caractère d'une manifestation tout en se renouvelant.

Comme l'ont souligné les invités à l'inauguration, le Carrefour des Arts est devenu un événement incontournable avec un rayonnement qui dépasse très largement les frontières de l'Outre Forêt. Elle fait de Hohwiller, l'espace d'un week end, la capitale culturelle du Nord de l'Alsace.

Comme à chaque édition, les exposants ont été particulièrement nombreux. Venus en voisins, mais aussi de tous les coins d'Alsace, et bien au-delà avec notamment des exposants belges, ils ont montré une très large palette de toutes les déclinaisons possibles des arts plastiques.

Les visiteurs ont également pu, pendant ces deux jours, profiter des nombreux spectacles et concerts qui ont jalonné le Carrefour des Arts. Cette manifestation a été pensée et créée par l'Association Arts et Peintures et son Président Raymond FRANK. C'est eux qui portent en premier lieu le flambeau. Mais sa vitalité repose aussi sur l'in-

tense mobilisation des forces vives et associatives de Hohwiller et de toute sa population. C'est cet engouement qui donne toute la force et le nécessaire supplément d'âme à l'événement. Félicitations à toutes et à tous ! Merci pour tout et vive l'édition 2011 !



annonces

L'esprit de la prochaine saison culturelle de La Saline sera Dynamisme, humour, originalité, gaité tout en offrant au public un large éventail : théâtre, danse, contes, marionnettes, musique, chanson...

Avec cette année des nouveautés,

- Les dimanches à thème de La Saline «Les maîtres du jazz»
- Le printemps du chant choral
- E Frierhjoer fe unseri Sproch
- Spectacles et cinéma jeune public pendant les vacances scolaires.



Le préprogramme est disponible à la mairie et à La Saline. Les abonnements sont en vente tous les jours aux heures d'ouverture des bureaux à la Saline

Sentiers du théâtre : lancement du festival de l'automne

Spectacle tout public - gratuit.

Un spectacle gai et plein de vie à voir en famille. Compagnie Les Z'Animos « Andrée Kupp montreuse, dresseuse de légumes »

« Imaginez un étal de marché peu ordinaire : un poivron pivrot, des tomates acrobates, des carottes qui gigotent et bien d'autres artistes en herbe. Ces végétaux spectaculaires prendront vie sous la direction d'Andrée Kupp, seule montreuse et dresseuse de légumes recensée à ce jour. Mais pas de salade... 3 comparses manipulateurs sont cachés sous le stand. Ces légumes vous livreront des secrets dans un tourbillon de danse, de musique et de galipettes ».

Apprenez à semer du rêve dans vos jardins avec Andrée Kupp !

Le samedi 19 septembre place de l'école Seltz à 15 h et à 18 h.

Et le dimanche 20 septembre

place de la mairie Hohwiller à 15 h et à 18 h.

Le programme complet du festival « Sur les Sentiers du Théâtre » sera disponible sur notre site cet été :

www.surlessentiersduthetheatre.com -

contact : astmargot@gmail.com / 06 22 19 58 63.

Étude sur le commerce et l'artisanat

La Communauté de Communes du Soultzerland conduit actuellement une étude dans le cadre de son action en faveur du développement économique et ce, en partenariat avec l'association des commerçants et des artisans du Soultzerland (AIS), l'Etat, la Région Alsace, le Conseil Général du Bas-Rhin, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et la Chambre des Métiers d'Alsace.

Le Cabinet ISERCO Consultants est chargé de la réalisation de cette étude. Pour disposer d'un état des lieux, deux enquêtes seront réalisées : l'une auprès de l'ensemble des commerçants et artisans des 7 communes membres et l'autre auprès d'un échantillon de consommateurs résidant dans ce territoire.

Cette enquête est essentielle pour l'avenir économique de notre territoire. Aussi, si vous êtes destinataires, il est primordial de bien vouloir consacrer quelques instants pour répondre au questionnaire et de le retourner à la Communauté de Communes du Soultzerland (4 rue de l'Ecole 67250 HOHWILLER) ou au cabinet ISERCO Consultants (4 rue Silbermann BP 13 - 67060 STRASBOURG Cedex).



Concours fleurissement

Au début du mois d'août la commission communale passera pour juger vos réalisations d'embellissement et départager les lauréats de ce concours.



Marché hebdomadaire

Soultz-sous-Forêts veut redynamiser le marché hebdomadaire. Pour cela il va changer de nature pour devenir un marché des producteurs et il va être déplacé au vendredi soir de 16h à 19 h afin de lui donner plus d'envergure et de s'adapter aux horaires des personnes actives. Par contre il reste localisé sur la place du Général de Gaulle.

Nous souhaitons être opérationnel au courant du mois de septembre ou au plus tard début octobre. Pour mieux répondre à vos besoins nous joignons au présent bulletin une enquête que vous pourrez, si vous y répondez, déposer à la mairie de Soultz-sous-Forêts.

Fermetures et horaires d'été

- La Saline sera fermée du 1^{er} au 15 août 2009 inclus
- La permanence du CCAS qui a lieu les mardi de 18h à 19h sera fermée en juillet et août, elle rouvrira le mardi 1^{er} septembre
- La médiathèque sera fermée du 26 juillet au lundi 10 août 2009 inclus

École de musique

La prochaine rentrée se prépare à l'EMSF, dans cette optique nous allons organiser une journée de présentation de tous les instruments que vous pourrez pratiquer à l'école de musique municipale de la ville de Soultz-sous-Forêts.

Ce sera peut-être pour vous l'occasion de réaliser votre rêve, aussi venez nombreux **le 11 septembre de 8H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00 à la Saline**. Vous aurez dans votre boîte aux lettres la plaquette de l'EMSF sur laquelle vous pourrez découvrir les cours distribués à l'école de musique. Pour les petits nous avons un cours d'éveil musical durant lequel ils apprendront à découvrir la musique sous forme ludique.

L'EMSF est ouverte à tous



Pour en savoir plus, demandez la plaquette de l'EMSF soit à la Mairie de Soultz-sous-Forêts soit auprès de **Monsieur Alfred KREISS**, qui prend la Direction de l'EMSF à la rentrée, au **03 88 80 74 30** entre **18H00 et 19H00**, ou au **06 37 53 75 40**



La première partie du mandat sur les rails

La réunion du conseil municipal du 1er juillet 2009 a validé les grands projets de la première partie du mandat.

Ces décisions s'inscrivent dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement, voté à l'unanimité par le conseil municipal le 7 janvier 2009. Ce vote a permis, ensuite, d'aboutir dans les discussions avec le Conseil Général pour l'inscription des projets de la commune de Sultz-sous-Forêts Hohwiller dans le contrat de territoire Sultzerland - Hattgau. Ce contrat de territoire a finalement été signé le 26 juin 2009.

La maison des services est un des projets phares de cette première partie de mandat. Le recueil des besoins des différents partenaires et le scénario d'utilisation des locaux a fait l'objet de plusieurs réunions sous l'égide du CAUE. Démarré en janvier, ce travail a été validé par le conseil municipal le 1er juillet. Les élus ont ensuite donné leur feu vert pour le concours d'architectes. Le travail de définition de la restructuration du bloc scolaire, également piloté par le CAUE, va être mené à bien dans la foulée.

Cette séance du 1er juillet a également permis de lancer le premier volet des travaux de voirie. S'appuyant sur les pré-projets élaborés par le cabinet BEREST le conseil municipal a approuvé les principes de réalisation de la rue du Frohnacker, la rue de Hoffen à Hohwiller, la piste cyclable, le marquage de la rue de Seltz, et l'entrée de ville du côté de la rue de Strasbourg. Le parking de la gare devrait, quant à lui, être réalisé en 2010.

Bien d'autres projets, notamment au profit des édifices culturels, sont menés en parallèle. La rénovation de l'église catholique sera le projet le plus significatif dans ce domaine.

Nous rappelons par ailleurs que le complexe sportif sera réalisé, comme prévu dans le plan pluriannuel, dans la période 2011 - 2014.

L'équipe est au travail, les choses avancent dans la concertation, les premières réalisations sont devant notre porte.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Denise EHRHARD, Céline GEFFROY, Lucienne HAAS, Eric HUBERT,
Pierre MAMMOSSER, Thomas RUBY, Marie José SCHALLER, Christophe SCHIMPF,
Jean-Michel STEPHAN, Dominique STOHR

Un an et demi, déjà !

Il y a un an et demi, la majorité basculait au Conseil Municipal de Sultz. La nouvelle municipalité avait promis un changement complet. Qu'en est-il un an et demi plus tard ? Celles et ceux qui collectaient des signatures, qui envoyaient des motions à la mairie, qui dénonçaient haut et fort le mutisme, l'attentisme, l'inertie de la municipalité d'alors semblent devoir faire face à la réalité du terrain... Où en est le complexe sportif tant promis ? Les problèmes du Plein Sud sont-ils enfin réglés ? Les associations sont-elles mieux loties qu'avant ? Le centre ville est-il devenu plus attractif ? Le parking de la gare a-t-il été aménagé ? Où en est-on dans le Plan Local d'Urbanisme ? On pourrait multiplier les exemples. La critique est toujours plus facile que de mieux faire... La nouvelle municipalité n'échappe pas aux lenteurs et contraintes administratives. Ce n'est pas l'inactivité de la municipalité actuelle que nous dénonçons ici, c'est d'avoir fait croire aux Sultzois que l'équipe actuelle ferait mieux et surtout plus vite...

Par ailleurs, il s'agit de réfléchir pour tirer le meilleur de l'existant et de l'expérience et le parfaire : injecter les investissements nécessaires tout en évitant les dérapages. La transformation des trois bâtiments - mairie, maisons Herrscher et Staub - peut être une opération intéressante apportant un plus à la commune, à condition de travailler non dans l'improvisation, dans la précipitation, mais en concertation, avec toutes les forces vives y compris les conseillers municipaux d'opposition. Il s'agit d'en faire des locaux fonctionnels, notamment par la mise à niveau des bâtiments.

La soi-disant transparence deviendrait-elle chancelante ? Les commissions sont toutes ouvertes et permettent un palabre certain : tout le monde peut s'en donner à cœur joie : les membres qui y participent sont-ils entendus ? Nous en doutons fortement ; d'ailleurs nous revenons d'un seul coup à des commissions municipales que l'on appelle plénières et là seul les conseillers municipaux peuvent s'exprimer.

Nous continuerons à défendre les intérêts des Sultzoises et Sultzois et nous continuerons aussi à dénoncer les excès, les erreurs et les abus, toutes les actions qui nous paraissent contraires au développement de notre ville. Puisse cet été être profitable à la réflexion. Bonnes vacances à tous.

Alfred SCHMITT, Paul BOISSARIE, Christian KLIPFEL
Claude LINDNER, Jean-Laurent VONAU, Christian WAGNER

La municipalité invite toute la population aux traditionnelles festivités de la

FÊTE NATIONALE LUNDI 13 JUILLET 2009

À PARTIR DE 19H30

AU PARC PUBLIC DU BRUEHL



19h30 Distribution de bons pour
petits pains et saucisses aux
enfants

20h00 Cérémonie officielle

21h00 Distribution de lampions
aux enfants

21h45 Retraite aux flambeaux
autour du Bruehl pour jeunes
et moins jeunes

à la tombée de la nuit
FEU D'ARTIFICE ET BAL POPULAIRE

Animé par le Duo André

 **Sultz-sous-Forêts**

Affiche réalisée par la commune de Sultz-sous-Forêts